

ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,
VU le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,
VU l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,
VU l'article R. 610-5 du code pénal,
VU la demande présentée par Monsieur DE CAROLIS Benjamin, représentant la SARL FERNANDES sise AZ du Max - 03630 DESERTINES, à l'effet d'obtenir l'autorisation de modifier la circulation aux abords de l'EHPAD afin de procéder au démontage de la grue de chantier, Avenue Pasteur, le lundi 25 novembre 2019 de 8 h 00 à 18 h 00.

CONSIDERANT que ces travaux ne doivent pas porter atteinte à la sécurité de la voie publique et qu'ils nécessitent la mise en place d'une réglementation de la circulation et du stationnement.

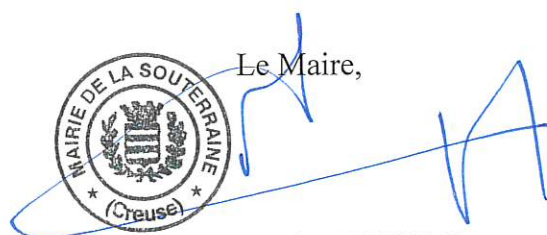
ARRETE

- Article 1 :** Les travaux décrits dans la demande susvisée sont autorisés sous réserve du respect des conditions suivantes.
- Article 2 :** Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit au droit des travaux. La circulation sera interdite Avenue Pasteur "sauf Riverains" pour l'accès au parking des Mésanges.
Une déviation sera mise en place par la Rue Joliot Curie (circulation dans les deux sens) le lundi 25 novembre 2019 de 8 h 00 à 18 h 00.
- Article 3 :** Toute la signalisation et pré-signalisation réglementaires seront mises en place par l'entreprise effectuant les travaux et sous sa responsabilité, conformément à la réglementation en vigueur.
- Article 4 :** Monsieur le Commandant de la Communauté de la Brigade de Gendarmerie de La Souterraine et Monsieur le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le dix-huit novembre deux mille dix-neuf.

Destinataires :

- *Le Maire de La Souterraine,*
- *Monsieur Le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,*
- *Monsieur DE CAROLIS, représentant la SARL FERNANDES.*

Le Maire,

Jean-François MUGUAY

